

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 56 (1959)
Heft: 2

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

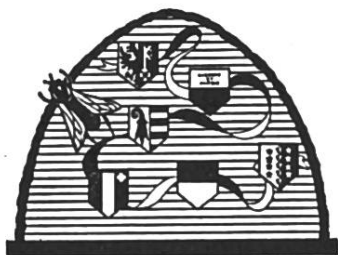
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† Edouard Sueur



Le lundi 15 décembre, plus de 400 personnes conduisaient à sa dernière demeure notre ami, M. Edouard Sueur, décédé à l'âge de 53 ans, après une courte maladie.

Entré dans la Section Grandson et Pied du Jura en 1932, il y fut un membre fidèle et respecté. Il s'occupa pendant quelques années d'apiculture pastorale à Valeyres s/Montagny, aux Tuileries s/Grandson et à Ste-Croix. L'élevage des reines était pour lui une véritable passion, élevage qu'il pratiqua pour son propre compte.

Ce fut un bon collègue qui ne cachait pas le résultat de ses recherches et expériences. Toutes les personnes qui l'ont approché ont été fortifiées et ont apprécié sa droiture et sa bonne humeur. C'était un homme de paix.

Dans l'exercice de sa profession de mécanicien de précision, il mettait tout son cœur et son avenir. Il occupait un poste aux responsabilités qu'il a toujours rempli à la satisfaction de ses chefs.

Que sa famille reçoive ici l'expression de nos sincères condoléances. Nous garderons de notre ami Edouard, le meilleur des souvenirs.

R. Gloor.

† Eugène Maire (1904-1958)

Le 21 décembre 1958, décédait subitement à l'âge de 54 ans, M. Eugène Maire, à La Jaluse sur Le Locle.

Membre de la Société d'apiculture des Montagnes Neuchâteloises depuis plusieurs années, notre collègue était le fils de feu Eugène Maire, ancien président de section et apiculteur très connu dans la région. A la mort du papa, la belle exploitation apicole des « Abattes, avait été reprise par le fils qui avait eu le privilège d'être instruit à l'école d'un vrai maître. Si c'était un plaisir pour le comité de la section de battre le rappel une fois ou l'autre dans ce beau rucher lors de nos réunions pratiques, c'était aussi un égal plaisir pour les participants, de pouvoir constater de belles et fortes colonies conduites avec beaucoup de compétence et de minutie.

Atteint déjà il y a 3 ans par un mal qui paraissait être maîtrisé, notre collègue jeune encore, disparaît subitement en cette fin d'année 1958, en plongeant dans l'affliction plus spécialement son épouse, ses enfants, sa vieille maman et sa sœur.

A toute la famille affligée, la section des Montagnes Neuchâteloises réitère sa sincère sympathie.

G. M.

Communiqués

Fédération vaudoise des Sociétés d'apiculture

Assemblée ordinaire des délégués, samedi 14 février 1959, à 14 h. 15, Café Vaudois, Riponne, Lausanne (entrée Valentin).

Ordre du jour :

1. Contrôle des délégués ;
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ;
3. Rapports : a) du président ; b) du caissier ; c) des vérificateurs des comptes ;
4. Désignation des sections vérificatrices pour l'exercice 1959 ;
5. Budget 1959. Fixation de la cotisation annuelle et de la prime d'assurance loque et acariose ;
6. Assemblée générale d'été 1959 ;
7. Renouvellement du Comité de la F.V.A. Election d'un nouveau membre ;
8. Propositions des sections et individuelles ;
9. Etat sanitaire du rucher vaudois par M. Golay ;
10. Conférence de M. Pierre Roulet, vétérinaire : « Le noséma » ;
11. Divers.

Les sections qui auraient des vœux ou des propositions à présenter à l'assemblée sont instamment priées d'en communiquer le texte à l'avance au président.

Les sections vérificatrices de Cossonay et de La Côte vaudoise sont invitées à envoyer, *sans faute*, un de leurs membres à la séance de vérification des comptes, fixée au même jour, à 11 h. 30 au Restaurant Vaudois (à gauche en entrant).

Le Comité espère que toutes les sections se feront un devoir d'être représentées. Le président : *P. H. Mottier.* Le secrétaire : *G. Sueur.*

Sociétés d'apiculture de Lucens - Payerne - Avenches - Basse-Broye

L'assemblée commune de ces sections aura lieu, à Payerne, le dimanche 22 février 1959, à 14 h. 30, à l'Hôtel de la Gare.

Ordre du jour : Présentation du film sur « L'élevage des reines », du Dr Jordan, avec conférence de M. Barbier, président de la Section genevoise et de l'ARAE, puis projection d'un deuxième film : « Les abeilles et la pollinisation ».

Nous espérons vous voir nombreux à cette assemblée. *Les Comités.*

Section d'apiculture du Gros de Vaud

Le cinquantenaire de la fondation de la section aura lieu à l'Hôtel de Ville d'Echallens, le 8 février 1959.

Voici le programme de la journée :

- 10 h. Assemblée générale.
- 11 h. 30 Apéritif.
- 12 h. 30 Banquet offert aux membres.
- 14 h. Partie officielle.

Nous rappelons aux membres qui ne l'auraient pas fait, de bien vouloir envoyer immédiatement leur inscription pour le banquet, au secrétaire.

Il ne sera pas tenu compte des inscriptions arrivant après le 5 février 1959.

Avec nos meilleures salutations et remerciements. *Votre Comité.*

Société d'apiculture Ajoie et Clos du Doubs

L'assemblée générale du printemps vient d'être fixée au 15 mars prochain. A l'issue de l'ordre du jour, nous aurons le plaisir de contempler un film qui

sera commenté par un maître apiculteur français. D'autre part, sur la demande de plusieurs apiculteurs, nous avons le plaisir d'annoncer à nos membres, qu'une nouvelle action de sucre pour nourrissement d'abeilles, a été entreprise pour ce printemps. De plus amples détails sur ces deux sujets, paraîtront dans le prochain numéro de ce journal.

Que chacun veuille prendre bonne note du présent communiqué.

Pour le comité : St.

Comptes rendus

Assemblée de la section Jura-Nord

Malgré un temps peu propice, dû aux fortes chutes de neige des jours précédents, qui retint à domicile les apiculteurs des villages éloignés, plus de cinquante personnes ont cependant répondu à la convocation du comité et se sont donné rendez-vous dimanche 11 janvier à l'Hôtel-Restaurant Central, à Delémont, pour assister à l'assemblée d'hiver.

Sous la présidence entendue de M. Louis Gassmann, l'ordre du jour fut rapidement liquidé. Diverses communications furent faites : par le président qui annonce que cette année aura lieu une assemblée de la Fédération jurassienne, par le caissier qui invite les apiculteurs qui ne l'ont pas encore fait, de se mettre en ordre avec la caisse sinon le service de notre Journal sera supprimé, puis par l'inspecteur, ce dernier analyse la situation sanitaire des ruchers et donne quelques précisions concernant la nouvelle ordonnance sur les mesures à prendre contre les maladies des abeilles, en gestation, et que l'on aimerait voir sous toit le plus tôt possible. Un décret sera présenté à la prochaine session du Grand Conseil bernois. S'il est adopté, il permettra l'étude de l'ordonnance qui, espérons-le, pourra être discutée lors de la session d'automne.

Puis M. le Dr P. Zimmermann, de Genève, fit une intéressante causerie sur l'anatomie des abeilles. A l'aide de clichés projetés sur l'écran, il sut intéresser son auditoire qui lui témoigna sa satisfaction par de vifs applaudissements. M. F. Laederach, à son tour fit un exposé sur les maladies des abeilles, dont on trouvera dans ce journal l'essentiel.

La partie technique terminée, il appartenait à M. Gassmann de procéder à la remise des médailles et diplômes aux lauréats du concours des ruchers de la section Jura-Nord. En termes élogieux, il félicita les membres qui ont eu le courage d'affronter le jury, mais il regretta que le nombre des concourants ne fût pas plus élevé, huit seulement s'étant fait inscrire. Après avoir remis les différentes distinctions, ce fut au tour du vice-président, M. R. Membrez, de remettre à M. Gassmann celles qui lui reviennent, ce dernier a obtenu, en plus des distinctions de la SAR, la médaille d'argent de la Fédération romande d'agriculture.

Au divers, M. Paul Schaller fit le récit de la sortie de notre section en Alsace où nos amis apiculteurs français reçurent les touristes suisses de la façon aimable dont ils ont le secret.

Après la modeste cérémonie de la remise des médailles, d'aimables paroles furent échangées qui terminèrent cette assemblée dans une agréable ambiance de camaraderie.

Convocations

Société d'apiculture de Marly et environs

L'assemblée générale annuelle a été fixée au dimanche 8 février 1959, à 14 heures, à l'Hôtel de la Croix Blanche, à Marly, avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal ;
2. Rapport d'effectif ;
3. Lecture des comptes ;
4. Rapports du président, du chef de la station de fécondation, du chef de contrôle des miels ;
5. Programme d'activité pour 1959 ;
6. Adoption des statuts de la société ;
7. Divers.

Veillez dès maintenant réserver cette date importante.

Le Comité.

Société d'apiculture de Lausanne

La réunion amicale de février 1959 a été fixée au samedi 21, à 20 h. 15, à l'Hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8.

A l'ordre du jour : quelques communications du Comité et *conférence de M. l'abbé René Dubey*, qui a bien voulu venir à Lausanne exposer le sujet : *Observations au trou de vol.*

Le comité compte sur une nombreuse participation et que nombreuses seront les questions posées au conférencier.

Le Comité.

Section des Alpes

Pour prendre date : La *séance d'hiver*, non statutaire mais devenue traditionnelle, vient d'être fixée au *dimanche 15 mars* prochain, à Aigle. Dans l'idée de ses promoteurs, elle devrait revêtir un caractère avant tout pratique. Mais... comme tant de choses humaines, tant de bonnes résolutions, elle a quelque peu dévié, tout en jouissant d'une faveur grandissante. L'ordre du jour complet paraîtra au numéro de mars de ce journal. Prière de s'y référer en temps opportun. Il comprendra, notamment, un hommage à nos vétérans SAR, ainsi que l'habituelle tombola. Des démarches sont en cours en vue d'obtenir soit une conférence de renom, soit un film, à tout le moins une causerie avec projections. Que chacun soit d'ores et déjà persuadé et assuré que tout sera mis en œuvre pour « meubler » dignement cette nouvelle rencontre. Le Comité se préoccupe aussi (et pas peu !) d'insuffler un nouveau et puissant souffle de vie, avec injection de vitamines (ou de gelée royale ?!), aux groupes régionaux. Quelques-uns sont moribonds, sinon déjà morts. Hélas ! Tout ce qui vit étant, par essence, condamné à mourir tôt ou tard.

Ainsi donc, nos membres sont prévenus et instamment priés d'avoir à :

- a) inscrire, tous, dans leurs méninges la date de ce rendez-vous ;
- b) les bricoleurs de préparer leurs éventuels et ingénieux « Apports sur le bureau » ;
- c) les « jeunes » de mijoter leurs questions captieuses ;
- d) les généreux de vouloir bien songer à enrichir de lots éblouissants cette tombola dont, grâce à eux avant tout, le succès s'affirme d'année en année.

Le président : Ed. F.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, le lundi 9 février 1959, au local, rue de Cornavin 4, Café de la Grappe Genevoise, 20 h. 30 précises.

Sujet : « Les outils des abeilles », par M. le Dr Paul Zimmermann, avec projections lumineuses.